COMMUNE DE
BEX

MUNICIPALITÉ
Rue Centrale 1
Case postale 64

1880 Bex

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2023/07

Complexe scolaire et sportif de la Servanne
Réfection du préau supérieur

Collège de la Petite Servanne
Réaménagement de la cour

Tél. 024 463 02 67 – E-mail : commune@bex.ch – www.bex.ch

Bex, le 31 mars 2023

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Contexte du projet

Depuis près de 4 ans, des problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales sont constatés, tant à la Grande qu'à la Petite Servanne. Lors de fortes pluies, l'eau ne s'évacue pas correctement et crée des flaques importantes, ce qui engendre régulièrement des plaintes des enseignants ou de la direction des écoles ainsi qu'une impossibilité de disposer des surfaces extérieures de récréation pour les élèves des classes enfantines.

Le préau supérieur de la Grande Servanne est recouvert de dallettes en béton préfabriqué, non jointives, posées sur un lit de gravier. Cette méthode constructive, couramment employée, limite le bon écoulement de l'eau de pluie jusqu'aux sorties d'évacuation et impose un entretien quotidien des surfaces. La Municipalité souhaite remédier au problème sur l'ensemble de la surface du préau supérieur et propose, par la même occasion, d'aménager un espace de jeux afin de répondre aux besoins des élèves des classes enfantines, dont le nombre est d'un tiers supérieur aux prévisions lors de la mise en service du bâtiment.

A la Petite Servanne, les eaux de surface s'évacuent dans des sacs dépotoirs qui se vident à leur tour dans des puits perdus construits en même temps que le bâtiment (1989). Ces puits perdus, non accessibles, ne fonctionnent plus correctement lors d'importantes pluies : d'immenses flaques d'eau se créent au centre de la cour. Cette surface est parfois tellement étendue que la seule solution possible est de pomper ce volume au moyen d'un camion cureur, ce qui engendre des frais conséquents. La Municipalité envisage un réaménagement complet de la cour afin de créer de nouveaux puits perdus et profiterait des travaux pour y inclure des zones vertes en collaboration avec les écoles.

2. Descriptif des travaux

Le présent préavis concerne 2 objets distincts :

2.1 Collège de la Grande Servanne – Préau supérieur

Les travaux prévus consistent à déposer l'ensemble des dallettes préfabriquées en béton et à les stocker à proximité, le gravier de pose étant ensuite aspiré et évacué. Les dallettes préfabriquées seront reposées sur des taquets réglables afin de garantir les niveaux finis de la cour et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite (seuils de porte par exemple).

Le carré de verdure, élément central surélevé aujourd'hui interdit d'accès aux enfants, sera transformé en place de jeux : le sol en terre végétale sera remplacé sur ses derniers centimètres par une surface antichoc. Un jeu adapté aux âges cibles des utilisateurs quotidiens, réunissant petite escalade et aptitudes à l'équilibre ainsi qu'une maisonnette en bois, sera installé à cet endroit. Les talus végétaux séparant la cour d'école des voisins, aujourd'hui piétinés et utilisés comme terrain de glissades « sauvages », seront équipés de deux toboggans ainsi que de quelques marches en bois pour y accéder.

Les arbustes se trouvant actuellement dans le massif seront réutilisés afin d'augmenter la protection visuelle et phonique entre la cour et les habitations voisines.

2.2 Collège de la Petite Servanne - Réaménagement de la cour

Les principaux travaux de réaménagement consistent au dégrapage complet du revêtement bitumineux ainsi que du cheminement en pavés.

Pour remédier aux problèmes d'évacuation de l'eau, le projet prévoit la création d'un puits perdu de grande dimension situé entre le porche d'entrée de la Petite Servanne et le couvert existant. Ce volume d'entreposage et de filtrage de l'eau sera placé sous une zone végétalisée d'environ 75 m^2 composée de pavés-gazon. Par mesure de sécurité, un trop-plein sera raccordé à une conduite d'eaux claires située à proximité des terrains sportifs en plein air. Les deux sacs dépotoirs existants, situés à la hauteur du couvert, seront refaits à neuf : les fouilles reliant ces deux éléments au puits perdu principal serviront de tranchées filtrantes, permettant de diminuer le volume final du puits perdu.

Afin de garantir le bon fonctionnement de ces installations souterraines, il sera nécessaire de modifier l'encaissement de la partie centrale de la cour pour en adapter les pentes.

Du côté de la Croisette, le long de la clôture existante, une longue banquette végétalisée et un îlot de verdure seront aménagés afin de contribuer à l'absorption des eaux pluviales du site. Ces zones « vertes » permettront également aux écoles d'aménager quelques plantations. Un nouveau revêtement bitumineux en deux couches sera posé sur l'ensemble de la cour. Une variante plus « décorative » a été retenue, avec rajout de particules de verre-miroir, ce qui représente une plus-value de fr. 20'000.-- HT.

Des arbustes et des buissons seront disposés en périmètre des surfaces végétalisées afin d'ombrager et d'égayer le préau scolaire.

En raison de la présence des pavillons scolaires provisoires au fond de la cour, rien n'est pour l'instant prévu sur cette zone. Une renaturalisation de cet espace sera réalisée après l'évacuation de ces classes provisoires.

3. Procédure

En cas d'acceptation du présent préavis par le Conseil communal, les différentes soumissions et offres rentrées seront validées par la Municipalité et les travaux seront réalisés durant les vacances avant la rentrée scolaire 2023. Afin de garantir la finalisation des travaux pour la fin août, il est probable que certains travaux préparatoires puissent commencer avant la fin de l'année scolaire (environ mi-juin). Cas échéant, la sécurité du site sera garantie pour l'ensemble des utilisateurs.

4. Plan financier

Sur la base d'offres reçues pour les travaux, les incidences financières se résument comme suit :

4.1 Collège de la Grande Servanne – Préau supérieur

Travaux de réfection dallettes	fr.	120'100.--
Travaux de paysagiste	fr.	39'880.--
Jeux divers	fr.	31'000.--
Divers, imprévus et pour arrondir (env. 15%)	fr.	19'020.--
Total HT	fr.	210'000.--
TVA 7,7%	fr.	16'170.--
Total TTC	**fr.**	**226'170.--**

4.2 Collège de la Petite Servanne - Réaménagement de la cour

Travaux de génie civil (avec tapis bitumineux standard)	fr.	145'000.--
Arbres et arbustes	fr.	6'500.--
Peinture couvert et porche entrée	fr.	8'700.--
Particules verres-miroir	fr.	20'000.--
Divers, imprévus et pour arrondir (env. 15%)	fr.	23'800.--
Total HT	fr.	184'000.--
TVA 7,7%	fr.	14'168.--
Total TTC	**fr.**	**218'168.--**
Total TTC 4.1 + 4.2	**fr.**	**444'338.--**
Total TTC 4.1 + 4.2 arrondi	**fr.**	**445'000.--**

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

le Conseil communal de Bex

vu le préavis municipal 2023/07 ;

ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e :

a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du préau supérieur de la Grande Servanne ;

b) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement de la cour de la Petite Servanne ;

c) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 445'000.-- ;

d) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 445'000.-- sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 22'250.-- par an ;

e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2021 – 2026 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 6 octobre 2021.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic : Le Secrétaire :

A. Cherubini A. Michel

Annexes : plan de projet de la Petite Servanne
plan de projet et propositions de jeux pour la Grande Servanne

Délégué de la Municipalité : M. Jean-François Cossetto

COUPE A-A 1:50

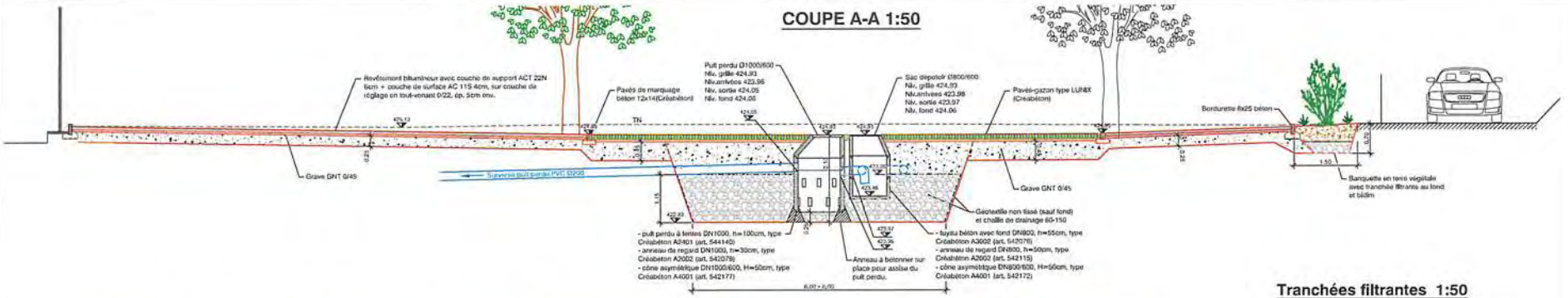

Tranchées filtrantes 1:50

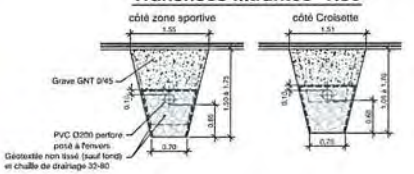

Tranchée surverse 1:50

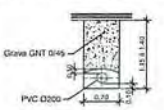

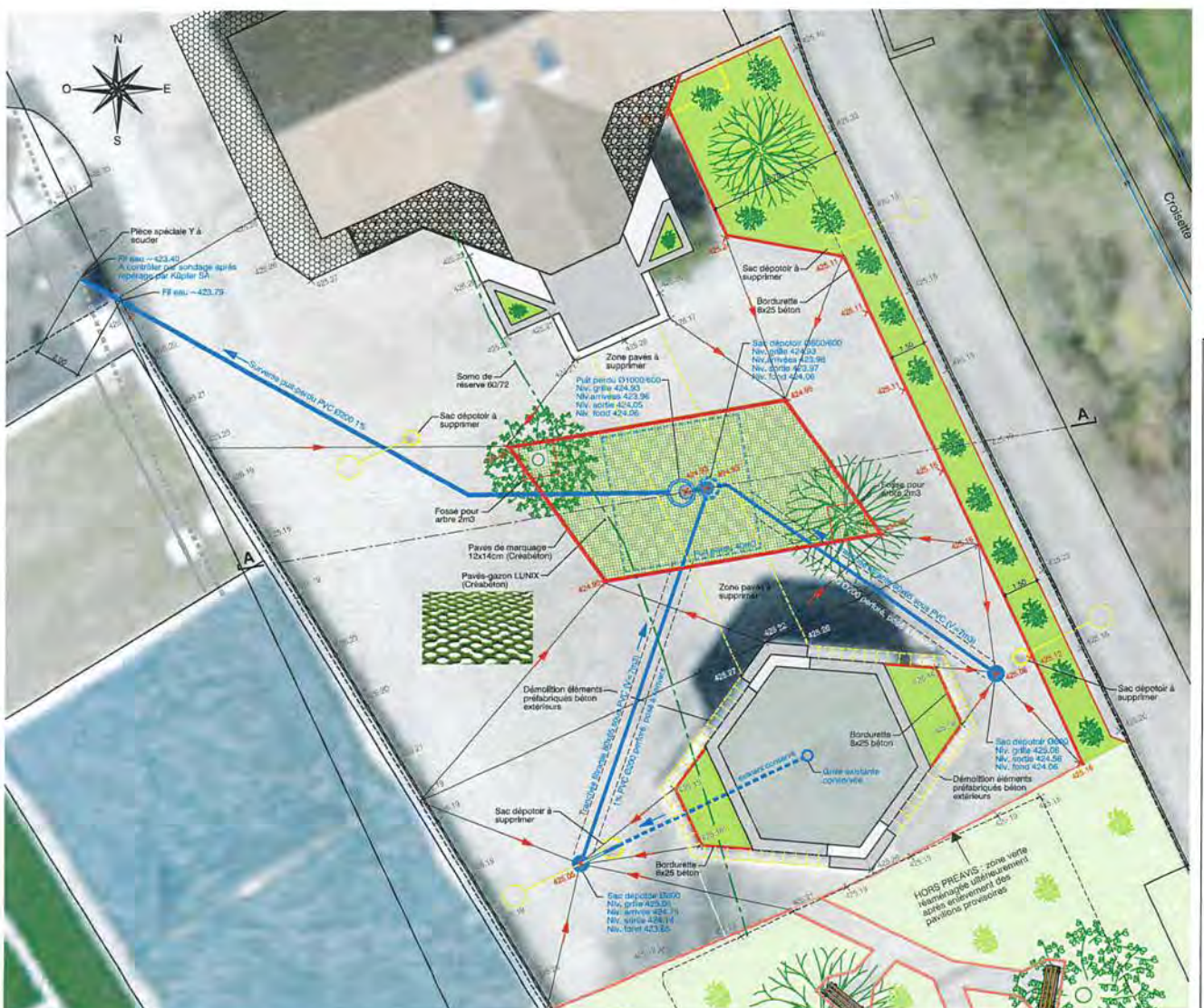

APPEL D'OFFRE

COMMUNE DE BEX - Service technique

Rue Centrale 1
1880 Bex

tél. : 024 463 02 70
fax : 024 463 02 72
e-mail : technique@bex.ch

55.04.14-002
Petite Servanne (parcelle n° 677)

Préavis

REAMENAGEMENT DE LA COUR

S:\722 Dossiers du service technique\55_BATIMENTS\SCOLAIRES\55.04.14_Collège de la Servanne

Date : 16.06.2022	Dess : RM	Indice	Date	Dess.	Remarques
		A	22.02.2023	RM	Modif. pour préavis
Format : 84x70	Echelle : 1:50 / 1:100				

6674
5381
5380
671
Benjamin Bonjour
DP 112
5167
679
Terrain de sport
Tavalles
6628
5104
5193
680
3164
4563
3160
6627
5103
8150
4111
2996
681
5101
350
3279
662

7.7.8 Spielkombination »Schlangenkorb«

BALANCIEREN KLETTERN VERSTECKEN ROLLENSPIEL

Lieferumfang:

6 Balancierbalken; l ca. 3,0 m; h ca. 0,2 - 0,8 m
1 Balancierbalken; l ca. 3,0 m; h ca. 0,2 - 1,5 m
mit eingearbeiteten Trittstufen
1 Federwippbalken; l ca. 3,0 m; h ca. 0,6 m
5 Pfosten; h ca. 1,7 m
1 Schlangenkorb; ø ca. 1,5 m; h ca. 0,8 m
3 Skulpturen »Eule, Uhu, Rebhuhn«
2 schräge Netzaufgänge
1,0/0,75 x 2,25 m; MW 25/25 cm
2 Bodenanker
Farbe: Robinie hell (Schlangenkorb)
farbig (Schlange)
Seile und Netze: natur / schwarz

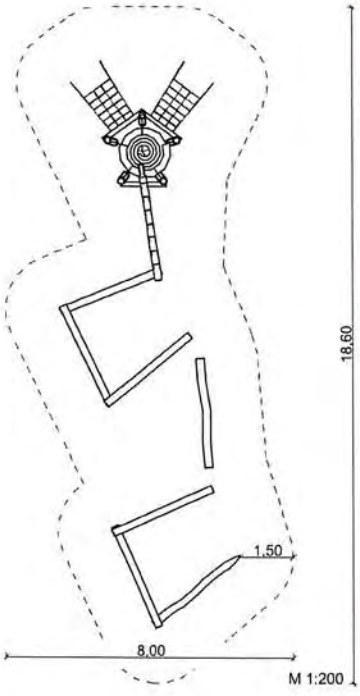

Gr.	7 – Spielskulpturen und Sinnspiele
	3 - 12 Jahre
	ca. 27 Kinder
	1,4 m
	ab 4
	110,0 m²
	ca. 1125 kg; gr. Teil ca. 100 kg
	2 AK à 16 h; + Technik
	17
	ca. 1,2 m³; 2 Bodenanker

Hinweis:

Die Standardfarbe der Seile und Netze ist schwarz.
Die Abbildung zeigt ein nach Kundenwünschen angepasstes Produkt.

SIK-Holz Qualitätsabnahme nach DIN EN 1176 im Werk durch einen qualifizierten Spielplatzprüfer.

SIK-Holz®
Spielen – Individuell – Kreativ

Meisterbetrieb des Holzbildhauerhandwerks
© SIK-Holzgestaltungs GmbH

Stand: 12/2017

Weitere Informationen: SIK-Holzgestaltungs GmbH, Langenlipsdorf 54a, D-14913 Niedergörsdorf, +49 (0)33742.799 0, info@sik-holz.de, www.sik-holz.de

3.29.1 Kleines Tipi

ROLLENSPIEL TREFFPUNKT U3 KLEINKINDER

Maße:

Durchmesser: ca. 2,0 m
Höhe (gesamt): 2,5 m
Höhe (Podest): 0,25 m
2 Fensteröffnungen
3 Eingebaute Sitzbänke
1 Tisch
Farbe: Robinie hell

alternativ:

3.29.1.2 Kleines Tipi (ohne Podest)

	3 – Spielhäuser
	1 – 6 Jahre
	ca. 4 Kinder
	0,25 m
	ab 1
	20,0 m²
	ca. 400 kg
	2 AK à 3 h; + Technik
	5
	ca. 0,3 m³

SIK-Holz®-Qualitätsabnahme nach DIN EN 1176 erfolgt im Werk durch einen qualifizierten Spielplatzprüfer

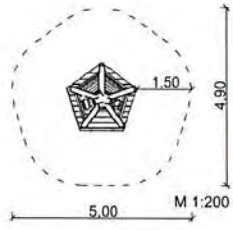

SIK-Holz®
Spielen – Individuell – Kreativ

Meisterbetrieb des Holzbildhauerhandwerks
© SIK-Holzgestaltungs GmbH

Stand: 02/2021

Weitere Informationen: SIK-Holzgestaltungs GmbH, Langenlipsdorf 54a, D-14913 Niedergörsdorf, +49 (0)33742.799 0, info@sik-holz.de, www.sik-holz.de